

LA SEYNE Face au nombre croissant de vols par effraction, les polices nationale et municipale rappellent quelques évidences et autres bonnes idées.

Prévenir les cambriolages : les bons conseils à suivre

PAR JÉRÔME POILLOT / JPOILLOT@NICEMATIN.FR

LA RÉUNION ORGANISÉE lundi à la Bourse du travail, à laquelle ont pris part une quarantaine de Seynois, visait à « la prévention des cambriolages ». Elle a débuté par quelques chiffres édifiants^①, donnés par l'adjoint à la sécurité de La Seyne, Cheik Mansour : « En France, il y a environ 600 cambriolages par jour, soit un toutes les deux minutes. » Lélu a indiqué que « le phénomène est en augmentation, pas seulement sur la commune, mais sur tout le territoire national ». Et précisé que les auteurs sont « pour 2/3 des Français et pour 1/3 des étrangers ».

La serrure multipoints, c'est bien

Ensuite, la parole a été donnée à quelques personnes bien placées pour en parler : les policiers, dont le commandant Garcia, numéro 2 du commissariat de La Seyne, accompagné de l'adjoint de l'unité d'atteinte aux biens, et Patrick Ducheix, chef de service de la police municipale. Ils ont fait du pratique-pratique, en distillant un tas de conseils avisés pour, à minima, compliquer la tâche des visiteurs indésirables, et, au mieux, les dissuader de passer à l'acte.

Puisque « dans plus de 54 % des cas les malfaiteurs ont forcé la porte d'entrée », la police recommande une serrure multipoints, certifiée A2P... « Impossible dès lors de faire céder la serrure avec un simple pied de biche. » Il convient également de « fermer la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous » et être « vigilant sur tous les accès » : par exemple, « fermez vos volets en votre absence ». On peut bien sûr investir dans des vitres anti-effraction résistantes aux chocs et renforcer ses volets.

Et, pour se prémunir des forçages et autre pied dans la porte, les experts rappellent qu'on n'a jamais rien fait de mieux que le bon vieil œilletton et/ou l'entre-



Parmi les nombreux conseils donnés par les policiers de La Seyne, celui de s'inscrire à l'opération Tranquillité Vacances (possible via le site « service-public.fr ») : des patrouilles passeront ponctuellement à votre domicile pendant votre absence. PHOTO DOC VAR-MATIN

bâilleur, histoire de se faire un premier avis avant d'ouvrir grand sa porte.

Et les alarmes ?

Bien sûr, un système d'alarme est hautement recommandé par les forces de l'ordre. Il existe de nombreux dispositifs susceptibles de faire fuir des intrus : de la simple sirène hurlante à celle reliée à une entreprise de sécurité susceptible d'appeler à son tour la police, du système d'enfumage aux appareils capables de détecter mouvements, bris de vitre et ouverture de porte... De simples éclairages par détecteurs de mouvement peuvent avoir également un effet dissuasif, même s'il est à noter que la plupart des cambrioleurs opèrent de jour.

Bluffez...

Un panneau « chien méchant » ou signalant que la maison est équipée de caméra, même si ce n'est pas vrai, peut être salvateur. Bluffer également quand les occupants d'un logement s'absentent plusieurs jours est plus que recommandé : « Faites croire que votre logement est occupé, con-

seillent les policiers seynois, car un cambrioleur guette les logements vacants. Certains voleurs insèrent une brindille dans une serrure, avant de revenir pour vérifier quelques jours plus tard que le bout de bois n'a pas bougé. » Si « la collaboration d'un voisin est le meilleur moyen de prévenir ce genre de ruses (en ouvrant les volets pendant quelques heures et en relevant votre courrier, il empêchera les cambrioleurs de croire que la voie est libre) », voici quelques astuces : « Simulez votre présence avec des équipements si vous êtes en froid avec vos voisins, ou que vous vivez dans une maison reculée. De nombreux appareils comme les postes radio ou les téléviseurs comportent des systèmes de mise en route programmée. Allumés pendant quelques heures dans la journée, ces dispositifs peuvent donner l'illusion d'une habitation occupée. »

Et ça ne coûte rien de rappeler qu'il faut éviter de claironner sur les réseaux sociaux qu'on part en vacances à l'autre bout du monde...

^① Selon l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Protéger vos objets de valeur

À DÉFAUT D'UN coffre-fort (idéalement à la norme ECBS pour les assurances), soyez imaginatif pour dissimuler vos objets de valeur (les bijoux sont statistiquement les biens les plus recherchés). Éviter les cachettes éculées. « Un cambrioleur expérimenté a l'habitude de fouiller dans la chasse d'eau, au milieu des sous-vêtements ou derrière les produits ménagers », note la police. « Réfléchissez aux endroits qui nécessiteront une fouille trop minutieuse : dans un papier aluminium dans le frigo, dans une bouteille, ou dans un pot enterré

sous une fausse plante »...

Photographiez et plus encore

Il est également toujours bon de photographier ses objets de valeur. « En cas de vol, voire destruction par incendie, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures. Faites expertiser le bijou par un bijoutier. »

Mais aussi : « Photographie prise du bijou porté par son pro-

priétaire, attestation de trois personnes témoins du port... Avec copie déposée chez une tierce personne de confiance »... Tout cela peut paraître excessif, mais peut grandement faciliter l'indemnisation quand le mal est fait.

« De façon générale, informe encore la police, il est conseillé de se pencher minutieusement sur son contrat d'assurance. Car certaines compagnies imposent un certain niveau de précaution en matière de sécurité, avant d'accepter de faire marcher leurs assurances contre les cambriolages. »

J.P.